

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2011

L'an deux mil onze le vingt et un juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Quincieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur BOUCHER Joël, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BOUCHER Joël, OTTAVY Christine; LYONNET Germain, FIARD Cyrille, MEILHAC Joëlle, LAGARDE Brice, CHEVALIER Philippe, RIPPE Hervé, MIRGUET-DAVID Odile, DUFOUR Florence, LARDELLIER Nathalie, AUBERT Monique, ROZIER Stéphanie, FONTANELLE Michelle.

Excusés ayant donné pouvoir : MONCEL Laurent à RIPPE Hervé, GAGNIERE Philippe à LARDELLIER Nathalie, DORAND Marie-Françoise à OTTAVY Christine, PLAISANTIN Richard à CHEVALIER Philippe, BREYTON Martine à FIARD Cyrille, DAL GOBBO Gérard à MIRGUET-DAVID Odile, ROUX Véronique à ROZIER Stéphanie. RUF Marie-Jo à BOUCHER Joël

Secrétaire élu : Brice LAGARDE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

MODIFICATION DE LA DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ATSEM

Suite à la demande d'un agent de modifier son temps de travail hebdomadaire, le Comité Technique Paritaire du centre de gestion a été saisi et a accepté la modification suivante :

Le poste d'ATSEM concerné passera de 31.50 h hebdomadaire à 26 h.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants, la modification de l'horaire hebdomadaire d'un poste d'ATSEM.

DOSSIER DE DECLARATION DES DEVERSOIRS D'ORAGE ET D'EXTENSION DE LA FILIERE BOUE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

Lors de sa séance du 28 juin, le conseil municipal n'avait pas souhaité se prononcer sur ce sujet, souhaitant des informations complémentaires quant au coût de ces travaux.

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal que le bureau d'études IRH travaille sur le dossier de déclaration des déversoirs d'orage et d'extension de la filière boue de la commune de Quincieux.

Suite au dépôt du dossier « minute » auprès des services de la police de l'eau ceux-ci ont notamment émis des remarques sur la fréquence de déversement des déversoirs d'orage et sur la nécessité de transporter et de traiter la pluie mensuelle à la station d'épuration du bourg de Quincieux.

Après avoir pris connaissance de ces remarques, le conseil municipal doit prendre l'engagement de réaliser des travaux sur ces déversoirs d'orage pour obtenir le récépissé de déclaration.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, s'engage à rehausser les 2 déversoirs d'orage actuellement autosurveillés par la mise en place d'une lame réglable afin de ne pas déverser en deçà de la pluie mensuelle.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe qu'un habitant de la rue de la République a adressé un courrier à la mairie ainsi qu'à la société APRR, faisant part des nuisances sonores de plus en plus incessantes venant de l'autoroute.

Cette demande pourrait être associée aux négociations qui seront menées avec la société APRR lors de la construction du barreau A6/A46 et améliorer ainsi la qualité de vie des habitants.

Le 1^{er} week end de septembre, les riverains du barreau autoroutier organiseront une réunion ; les personnes qui sont concernées et/ou qui souhaitent des informations peuvent contacter Michelle Fontanelle, conseillère municipale chargée de ce dossier.

Monsieur le Maire informe que les bureaux de la Poste seront ouverts de la manière suivante en août :
-du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures 30 sauf les lundis 1^{er} et 8 août,
Le samedi de 9 heures à 12 heures sauf le samedi 13.

Compte-rendu de la séance du conseil communautaire du 6 juillet : le conseil communautaire a approuvé par 10 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, le projet de schéma d'intercommunalité à 20 communes. En fait la CCMOA n'a pas statué sur le projet présenté par le Préfet et a souhaité rédiger une délibération selon le projet de schéma qu'elle a retenu et qu'elle souhaite (en annexe).

CLSH : suite au questionnaire remis par les parents à la MJC, le CLSH ouvrira ses activités aux enfants les mercredis à partir de la rentrée.

Dans les activités proposées (sportives, manuelles et culturelles), un atelier d'activités culturelles a été présenté et le projet peut débuter dès la rentrée ; il s'agit de refaire la fresque murale de l'EMP (2 m de haut et 14 m de long). L'adulte encadrant serait intervenant auprès de la MJC.

Le Syndicat Intercommunal de Télévision a été dissous lors de sa dernière assemblée ; du fait du passage au numérique, la maintenance des émetteurs de Genay et Rochetaillée n'a plus lieu d'exister.

Syndicat Mixte Beaujolais : suite à la demande faite par les élus communautaires, le règlement des déchetteries nous sera envoyé : en effet, beaucoup de personnes se plaignent d'être mal reçues et de ne pouvoir déposer leurs déchets verts ou autres selon les dispositions prévues dans le règlement (par exemple plusieurs fois par jour pour les déchets verts). Dès que nous serons en possession de ce règlement, les informations seront portées à la connaissance des habitants dans une gazette et sur le site de la commune.

Une demande doit être faite auprès du Syndicat pour chiffrer l'enfouissement des containers.

En attendant, il serait urgent de le solliciter afin qu'il procède à la réalisation de dalles en béton sur lesquelles seraient disposés les containers et à la mise en place d'une poubelle (pour les bouchons, les plastiques, les cartons) ; l'entretien par les services de la voirie sera plus facile et le site plus sécurisé (trop de verre cassé au pied des containers).

Des décharges sauvages ont été repérées au niveau du pont vers la ferme du Crouloup.

Serait-il possible d'éteindre les lumières du parking de l'école élémentaire à une certaine heure de la soirée : ceci éviterait les attroupements de jeunes qui perturbent la tranquillité des habitations voisines avec leur mobylette (pot d'échappement pas toujours aux normes). Certains pensent au contraire que le fait d'éteindre favoriserait davantage les dégradations ou les tentatives d'effraction à l'école. Il sera examiné la possibilité de programmer l'éclairage.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 h 30.

Le Maire